|  |
| --- |
| **Tour de table initial** |
| Présentation des organisations, de leurs activités et de leur passif avec WBI (cf. notes BM).**Infos principales :*** Interrogation des organisations jamais financées sur les raisons des refus ;
* Certaines exigences sont lourdes et contraignantes, notamment la justification de tous les frais de terrain ;
* Les organisations inexpérimentées ne sont pas encouragées dans leurs projets, car ce manque d’expérience est un facteur de rejet de leurs demandes ;
* Souhait que WBI soutienne les petites associations et que les régions, provinces, communes, aient des budgets réservés pour les petites associations.
* S’inspirer de la gestion de la région flamande en la matière ;

Adopter des critères sur la base des analyses internationales relatives à l’efficacité de l’aide. |

|  |
| --- |
| **Utilité des appels à projet WBI** |
| **Question**: les appels à projet WBI peuvent avoir plusieurs intérêts. Quel est l’intérêt/utilité prioritaire de ces appels à projet pour vos organisations (financement majeure, complément de financement uniquement mais pas central…) ?**Appréciation** :  |

|  |
| --- |
| **Clarté/simplicité/précision générale de l’appel à projet** |
| **Question** : Plus en lien avec la forme, la présentation, les appels à projet de WBI sont-ils faciles d’accès et suffisamment précis et claire pour vous ? Si non, quels sont les aspects qui devraient être mieux ou plus explicites/précis selon vous ? Voyez-vous des différences entre les AP centrés sur la Solidarité internationale et les AP centrés sur l’éducation au développement ?**Appréciation**: * La présentation de ces AP est « relativement » claire. Comme c’est toujours le même texte, année après année on s’y habitue.
* Il faut lire attentivement les critères d’éligibilité ; mentionner les critères d’exclusion serait plus clair.
* Les règles d’explicitation du budget ne sont pas claires, on ne sait pas comment le construire (avis sur une demande qui date de 2009…).
* Les organisations ne savent pas quelles sont les dépenses non éligibles, ça devrait être mentionné plus clairement.
* Les Asbl ont du mal à comprendre de quelle catégorie d’AP elles relèvent. Pourtant c’est mentionné assez explicitement, selon d’autres organisations.
* Ces AP sont flexibles et ouverts, ce qui est appréciable.
 |

|  |
| --- |
| **Orientations stratégiques et politiques de l’appel à projet** |
| **Question** : Que pensez-vous des orientations stratégiques données aux appels à projet, notamment dans la partie « préambule » ? Les trouvez-vous pertinentes et en accord avec le contexte et votre connaissance du terrain ? Les trouvez-vous par exemple trop larges ou trop précises ? Trop générales ? **Appréciation :*** WBI distribue des perdiem, on voit des gens qui se mobilisent pour ça. Leurs objectifs ne sont pas clairs, on parle de coopération au développement ou « d’aide » au développement ? Il faut définir des règles de partenariat, on ne comprend pas le but visé par ces subsides.
* Ces AP sont censés s’inscrire dans les grands principes et textes internationaux, notamment les résolutions de l’ONU.
* C’est une enveloppe à distribuer, « l’efficacité » de l’aide étant évaluée le plus souvent sur la base des chiffres (plus on dépense et plus l’aide est supposée efficace).
* Tenir compte des traités et de la littérature générale de la coopération au développement.
* Il faudrait plutôt adopter une approche par les droits que par les services délivrés.
* Les intentions sont très (trop) générales.
* Pas de baseline en amont, on ne sait donc pas à quels besoins ces AP répondent et quels sont leurs effets recherchés.
* Trop d’acteurs sont rejetés, or une réelle contribution au développement ne peut se faire qu’en dialogue pluri/multi-acteurs.
* Souhaitent plutôt voir comment l’argent est dépensé que de savoir vraiment quelle est la volonté, la vision, la mission, le degré d’engagement de ceux qui mettent en œuvre des projets. Le développement est un projet de long terme.
* On ne comprend pas la finalité, s’agit-il de dépenser un budget ou d’agir réellement sur les conditions de vie des gens sur le terrain ? Gestion perçue comme conceptuelle et purement administrative.
* Le principe devrait être l’émancipation, la capacitation des bénéficiaires des projets, or ce n’est pas mentionné de manière si explicite.
* Il faut viser quelque chose de durable, pour faire évoluer de manière pérenne les conditions de vie des populations ciblées.
* Le choix des pays est éligible n’est pas clair, on ne connait pas les critères.
* Il n’y a pas de thématiques prédéfinies ou imposées.
* Les petites associations ne sont pas suffisamment considérées, car elles agissent de manière plus spontanée, plus émotionnelle que les grosses organisations structurées. Les AP ne répondent pas aux besoins spécifiques identifiés par ces Asbl.
* Format ouvert et absence de thématiques est une opportunité, pour pouvoir répondre largement aux besoins de la société civile.
* Il ne faut pas se référer aux restrictions pays, et rester vaste car c’est un frein à la mise en œuvre de certains projets. Importance de déconcentrer l’aide pour permettre aux organisations de déployer une palette d’intervention plus large, même si ce doit être avec des moyens plus petits (ce qui par ailleurs est un moyen de renforcer l’efficacité : moins d’argent, mieux utilisé).
 |

|  |
| --- |
| **Format de l’appel à projet (format d’introduction d’un projet, format de budget)** |
| **Question** : Les modèles proposés (narratif et budget) par WBI pour introduire un projet sont-ils adaptés selon vous ? Si des améliorations devaient être introduites, cela concernerait quoi ? Et pourquoi (justification) ?**Appréciation :*** Le modèle laisse une certaine liberté dans la rédaction, ce qui est positif.
* C’est agréable mais il faut quand même être sûr en amont que la sélection par après est aussi ouverte. Peut-être que laisser cette liberté est un moyen de choisir de manière plus arbitraire par la suite.
* On ne peut pas connaître les raisons réelles du refus si le canevas est trop vague.
 |

|  |
| --- |
| **Conditions d’éligibilité/recevabilité contenu dans l’appel à projet** |
| **Question** : Les appels à projets mentionnent des conditions pour être éligibles (conditions liées au demandeur, au projet et aux coûts). Que pensez-vous des critères énumérés ? Sont-ils pertinents et adaptés à ce que vous faites et à la manière dont vous fonctionnez ?**Appréciation*** WBI ne cherche qu’à savoir comment on va dépenser l’argent, ce qui interroge sur la pertinence des critères.
* Il faudrait regarder les réalisations antérieures des organisations, les résultats obtenus, et en faire un critère d’éligibilité.
* Il faudrait au moins mettre des critères proches de ceux du CAD ou même ceux du CAD directement, et attribuer des points à chacun de ces critères. Autre référence, les grilles de notation et d’appréciation de l’UE.
* Il faudrait éviter de recourir à des critères négatifs et leur préférer des critères positifs.
* Les critères devraient être pondérés, on ne peut accorder la même valeur à chacun de ces critères.
* La réplicabilité, qui est importante, ne figure pas dans ces AP.
* Les critères sont trop imprécis.
 |

|  |
| --- |
| **Mécanismes de sélections des projets présentés** |
| **Question** : de votre expérience, quelle appréciation faites-vous du mécanisme de sélection de WBI ? Les « critères de sélection » sont-ils pour vous objectivement non seulement vérifiables mais pertinents ? Le mécanisme de sélection est-il clair et transparent ? Est-il garant d’équité de traitement ?**Appréciation** :* On constate un manque de transparence dans la sélection car on ne sait pas exactement sur quels critères elle est faite.
* Construire une relation triangulaire porteur de projet – contact au Sud – WBI.
* Il faudrait pouvoir faire appel et passer devant une commission lorsque la décision est défavorable.
* Est-ce que les conditions mentionnées par écrit sont vraiment respectées au moment de la sélection ?
* Pourquoi on élimine, pourquoi on accepte ? Il faut des points clairs et des notes attribuées à chaque point.
* Un dialogue des représentants locaux de WBI avec les partenaires locaux des organisations permettrait de clarifier les choses au moment de la sélection. Ces représentants locaux pourraient émettre un avis sur les projets.
* Manque de compréhension entre WBI et les organisations qui postulent aux AP.
* Besoin de cadres méthodologiques plus clairs, pour faciliter une sélection cohérente.
 |

|  |
| --- |
| **Procédures de gestion liées à l’exécution des projets financés** |
| **Question** : Quelles est votre appréciation du niveau d’exigence de WBI concernant les procédures de gestion (gestion financière, reporting technique) ?**Appréciation**:* C’est compliqué d’assurer le reporting précis (notamment récupérer les justificatifs dans les pays du Sud).
* Il faudra clarifier ce qu’il est possible de faire en termes de justificatifs.
* Reporting est plus ouvert que pour d’autres bailleurs de type DGD.
* Projets financés c’était en cofinancement de la DGD, ce qui facilite la gestion et le suivi.
* Projet sur deux phases : attente de la validation de la première pour avoir le subside de la seconde, ça créé parfois des temps de latence.
* Quand les éléments de suivi et de gestion sont motivés, WBI est assez réceptif.
* Pas de coaching sur le fond du projet, ce qui pourra être utile et pertinent.
 |

|  |
| --- |
| **Budget et cofinancement** |
| **Question** : Quelle est votre appréciation des règles et principes qui encadrent le budget (hauteur du cofinancement, part de l’évaluation dans les frais de gestion, financement de salaires…) ? **Appréciation**:* Proportions sont mal équilibrées.
* Les montants pourraient être plus importants.
* Les frais administratifs sont à 10%, ce qui pourrait être augmenté car c’est relativement peu.
* Missions de « check » au Sud sont déjà intégrées aux frais administratifs, mais il ne reste plus grand-chose pour évaluer au Nord.
* Les investissements/infrastructures c’est durable (ou au moins facteur de durabilité) donc il faudrait les financer plus.
* Il faudrait considérer un apport propre en nature, qui soit valorisé, or à ce jour c’est exclu, mais c’est un facteur d’appropriation/responsabilisation pour les bénéficiaires des projets.
* Investissement insuffisant dans la structure des organisations. Il faut plus de soutien aux investissements structurels, à équilibrer avec les investissements opérationnels.
* Pas d’exclusive à des frais administratifs ou de renforcement structurel.
* Suivi-évaluation est intégré aux frais administratifs : non, ça doit être à part, mais ça doit en tout cas être financé.
 |

|  |
| --- |
| **Apprentissage individuel et collectif (évaluation, synergies)** |
| **Question** : WBI est financeur mais est-il plus ? Favorise-t-il le dialogue et l’échange entre les organisations subsidiées ? Si oui comment ? Et si non, avez-vous d’autres cadres d’échanges et de synergies que vous investissez ? Pensez-vous que WBI devrait être moins un bailleur et plus un facilitateur de dynamiques d’échange et d’apprentissage ?**Appréciation** :* Les représentants WBI sur le terrain ne sont pas en dialogue avec les organisations locales, ils restent cantonnés à un rôle de financeur.
* Ils n’ont pas de marge de manœuvre et sont tributaires des orientations qui sont prises à Bruxelles.
 |

|  |
| --- |
| **Cohérence avec les autres niveaux de pouvoirs (Fédéral par exemple)** |
| **Question** : Pensez-vous que WBI devrait s’aligner sur les orientations et les façons de faire du niveau fédéral ? Pourquoi ?**Appréciation**: |

|  |
| --- |
| **Cohérence avec les grandes orientations internationales en matière de coopération** |
| **Question** : Pensez-vous que WBI est en ligne avec les grandes orientations internationales en matière de coopération/éducation au développement ? Considérez-vous que l’approche de WBi exprimé dans les appels à projet soit moderne et à jour ?Pensez-vous que WBI devrait s’aligner sur des plus modernes orientations et approches en matière de coopération ? Lesquelles ?**Appréciation** : |

|  |
| --- |
| **Dernier tour de table** : quelle est la recommandation prioritaire pour vous à faire à WBI ? |
| * Etre plus précis dans les critères d’éligibilité ;
* Etre plus proches des acteurs des diasporas et des représentants de terrain ;
* Valoriser les expériences qui existent déjà, les projets qui vivent déjà, et les renforcer ;
* Prise en compte du facteur émancipateur dans la conception du projet ;
* Accroître la transparence dans la sélection et argumenter les refus ;
* Ouvrir les enveloppes plus conséquentes à toutes les organisations, accréditées ou non ;
* Que la WBI sorte de la dimension « politique de développement » et recherche un impact réel dans la vie des gens (durabilité) ;
* Faciliter la collecte et le transfert des pièces justificatives ;
* Besoin d’un canevas et d ‘une grille d’analyse des demandes plus précises ;
* Mettre en réseau les porteurs de projet qui ont des projets similaires et les organisations financées actives dans le même pays ;
* Donner la priorité aux petites associations, car pour les grosses ONG c’est un complément, alors que pour les petites Asbl c’est vital.
 |